

Compétition :		Bassin :		Organisation :				Catégories :										INDIVIDUEL		
ANIM	QUALIF	25m	50m	REGION	DEPARTE MENT	AVENIRS		POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS		SENIORS		EQUIPE
						8 ans 2006	9 ans 2005	10 ans 2004	11 ans 2003	12 ans 2002	13 ans 2001	14 ans 2000	15 ans 1999	16 ans 1998	17 ans 1997	18 ans 1996	19 ans 1995	20 ans 1994	> 21 ans < 1993	

Polonat Régional

25 janvier 2014 à Saint-Affrique

Préambule :

Soucieuse d'apporter un aspect ludique à notre pratique sportive et afin de développer un bon esprit au sein de nos clubs, la commission water-polo du comité régional Midi-Pyrénées de natation a mis en place le «POLONAT», issu d'une complémentarité entre la Natation et le Water-polo.

Cette compétition, ouverte à tous les clubs qui pratiquent ou non le water-polo, est mixte et réservée aux poussins et avenir (nés en 2003 et après). Elle se déroulera en quatre journées organisées sur au moins trois départements différents, avec une finale régionale.

Organisation des épreuves :

Les équipes seront formées de six à sept compétiteurs et/ou compétitrices qui disputeront les épreuves suivantes :

Natation : Deux relais 6 x 50 m nage libre et 6 x 100 m 4 nages

Water-polo : Le règlement est très simplifié, type mini-polo : mini-but (2 x 0,70 m), mini-ballon (type Mikasa n°3), droit de charge limité, possibilité de réceptionner le ballon à deux mains (mais maintien et lancer avec une seule).

L'effectif est de six à sept joueurs :

- 4 joueurs de champ
- 1 gardien de but
- 1 ou 2 remplaçants

Temps de jeu : 2 x 5 mn avec 1 mn de repos

Procédures d'engagements

Un même club peut inscrire jusqu'à 2 équipes par catégorie d'âge et par journée, ou davantage si le nombre total d'équipes est inférieur à 12.

Chaque club devra fournir un chronométrateur (officiel B de natation) et un arbitre de water-polo ou une personne licenciée âgée de plus de 16 ans, par équipe engagée.

Les bordereaux d'engagements doivent être retournés au Comité Régional Midi-Pyrénées Natation. La date limite d'engagement vous sera communiquée ultérieurement.

Une participation financière de 20 euros par équipe et par tournoi sera demandée à chaque club désirant participer.

Classements spécifiques à la compétition

Natation : L'épreuve se juge par addition des points des deux relais. Un classement sera établi de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes. Il donnera lieu à l'attribution des points prévus au barème suivant :

1er : 20 points ; 2e : 18 pts ; 3e : 16 pts ; 4e : 14 pts ; 5e : 12 pts ; 6e : 11pts ; les suivants : 1 point de moins que le précédent. Le barème peut être revu si le nombre d'équipes est supérieur à seize.

Water-polo : L'organisation du tournoi permettra d'établir un classement de 1 à ..., suivant le nombre d'équipes inscrites. L'attribution des points sera la même que pour la natation.

Général : Le vainqueur sera la formation qui aura totalisé le plus grand nombre de points à l'addition des classements natation et water-polo. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le classement de la natation.

Bordereau d'engagement

Date :

Nom du club :

Nombre d'équipes inscrites poussins & avenir mixtes :

Adressez votre bordereau d'engagement, accompagné de votre règlement par chèque, à la commission water-polo du Comité Midi-Pyrénées de Natation

72 rue Riquet

Bat B Bal 37

31000 TOULOUSE